

# FORMATION FACTURATION ÉLECTRONIQUE

S BARREAU DE  
STRASBOURG

POUR LES ENTREPRISES



MARDI 17 MARS - 16H00 -  
SALLE BAUMANN

Nous avons le plaisir de vous informer de l'organisation d'une **formation consacrée à la facturation électronique**, animée par la **Direction générale des Finances publiques (DGFIP)**.

 **Mardi 17 mars 2026**

 **16h00**

 **Ordre des Avocats – 3 rue du Général Frère, 67000 Strasbourg**

À compter de 2026, la facturation électronique deviendra obligatoire pour les entreprises. Cette formation a pour objectif de vous permettre d'en comprendre les enjeux et d'anticiper cette réforme majeure, notamment à travers les thèmes suivants :

- le calendrier et les opportunités de la facturation électronique ;
- les modalités de préparation ;
- les plateformes et solutions logicielles : comment faire un choix éclairé.

Cette formation sera animée par **Madame Laure Collignon**, Responsable de la Mission Accompagnement des Entreprises, DGFIP – Région Grand Est.